



**Arnaud LECLUSE – VELOMAIL**  
**Lauréat 2011 – Catégorie Dynamique Verte**

*« Ce qui m'a poussé à participer au concours a tout d'abord été l'esprit de compétition et l'envie de confronter mon projet à l'avis de professionnels de la création d'entreprise. Et bien sûr, le gain financier possible !!!*

*Grâce au concours, j'ai pu bénéficier d'une bonne visibilité, j'ai fait des rencontres professionnelles, j'ai pu profiter d'un bureau au sein de la pépinière du Futuroscope et enfin, 2000€...*

*J'ai été très heureux d'apprendre que j'étais désigné lauréat, et je conseillerai à tout créateur d'entreprise de participer à un concours car rédiger un dossier est une bonne façon de faire l'état des lieux de l'avancement du projet. Il faut bien vulgariser son projet afin que tout le contenu soit bien compris par le jury et également avoir un bon dossier financier afin d'être crédible plus tard face à un banquier.*

*Le souvenir que je garderai en mémoire... la meute de journaliste après la remise des prix... ! Toute la presse locale était présente ce qui a permis à Velomail d'être connu de beaucoup de poitevins. »*